

de la chapelle (hors de ses murs), autant de fois qu'on désire faire de visites. Quand une église est construite en pierre ou en brique, il ne paraît pas suffisant de sortir dans un vestibule intérieur construit en bois et en chaux, parce qu'on n'est pas alors hors des murs, mais il suffit certainement de sortir dans un vestibule ou couloir de sacristie situé en-dehors des murs. Quant aux chapelles de communauté, dont les parois ne les isolent que des pièces voisines, il paraît suffisant de sortir des limites conventionnelles de la chapelle. On peut compter, pour gagner une indulgence, la visite faite pour se confesser, ou pour communier, ou même pour assister à la messe d'obligation, mais dans ce dernier cas, il est plus sûr de faire les prières en-dehors du temps de la messe.

La concession faite aux fidèles habituellement malades, ou retenus à la maison par une cause physique permanente, de se faire commuer en un autre acte de piété la visite (comme la communion) par leur confesseur, paraît subsister pour cette indulgence (*Ami du clergé*, vol. XXV, année 1903, page 1193, vol. XXVI, année 1904, page 955 et vol. XXIX, 1907, page 349-351).

Prières. — Il faut faire dans chaque visite quelques prières aux intentions du Souverain-Pontife. Elles doivent être *vocales* et non pas exclusivement mentales. La quantité et le choix sont laissés à chacun. La récitation de 5 (et même moins) *Pater* et *Ave* suffit; quand on gagne successivement plusieurs indulgences qui exigent des prières, (comme dans le cas présent), il est avantageux de varier celles-ci, mais on n'y est pas tenu; on peut aussi réciter des litanies approuvées (comme celles du Saint Nom de Jésus, du Sacré-Cœur de Jésus, de la sainte Vierge et de saint Joseph, mais alors il faut renoncer aux indulgences partielles qu'elles comportent). On peut réci-

ter ces pri
langue vul
prier d'esp
ment pour
ne les fait p
ils peuvent
pratiques de
les lire des y
ter par sign

60 CONDIT

Ce sont la

10 CONTRIT
peuvent être
dernière condi
de ses péchés
gence, c'est-à-d
pour cette indu
le pape).

20 CONFESSIO
sont en état de
requis.

Autrefois tou
pour toute indu
3 jours d'avance
veille pour toute
pour une indulg
qu'on en répète
(et de la Portio
présente indulge
28 septembre).